

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2015

---

SECRET DES AFFAIRES - (N° 2857)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE38

présenté par

M. Kemel

-----

### ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 33, substituer aux mots :

« le second »,

les mots :

« les seconds ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.